



AVIS PUBLIC

PÉRIODE DE PERCEPTION - TAXE SCOLAIRE 2015-2016

La Commission scolaire des Draveurs informe les contribuables de son territoire que les factures de taxe scolaire pour l'année **2015-2016** seront expédiées le 14 octobre 2015 et que la date d'échéance sera le **16 novembre 2015**.

Afin d'offrir le meilleur service possible, la Commission scolaire des Draveurs invite les contribuables **qui ont changé d'adresse ou qui viennent d'acquérir une propriété sur son territoire** (Gatineau, Val-des-Monts, Cantley et Denholm), à lui faire parvenir leurs nouvelles coordonnées (adresse de la propriété, nom et adresse postale du nouveau propriétaire). Cela permettra de poster la facture de taxe scolaire à la bonne adresse et évitera au contribuable des frais d'intérêts supplémentaires.

Toute modification peut être transmise par courrier électronique à l'adresse srf@csdraveurs.qc.ca, par télécopieur au 819 663-3013 ou par téléphone au 819 663-9221.

Toute information additionnelle concernant la taxe scolaire 2015-2016 peut être obtenue en consultant notre site Internet à l'adresse www.csdraveurs.qc.ca – Taxe scolaire.

Gatineau, ce 7 octobre 2015.



Le directeur général,
Bernard Dufourd